

Décision

Générale

colonial

Décision n° 503 Décisions concernant les Ministères

n° 503

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 avril 1962

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1962

Date du numéro

30 avril 1962

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les restes mortels de l'enfant Francisci Marc, décédé à Djibouti le 25 novembre 1961 et se trouvant actuellement-au dépositaire du cimetière de cette ville, seront transférés au cimetière de la commune de Morosaglia (Corse). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge du budget de l'Etat(Budget des Armées, Affaires d'Outre-Mer, chap. 32-93, Transport du Personnel et Déplacements, art. 1er).